



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 21 avril 2022

DATE DE CONVOCATION

15 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le **vingt-et-un avril** à dix-huit heures trente, Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

M. Gilles BRACHOTTE (pouvoir de M. Patrice ESPINOSA), M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER (pouvoir de M. Emmanuel PONTILLO), M. Vincent DANCOURT (arrivé à 18h45), Mme Nathalie SEGUIN, Mme. Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE (pouvoir de M. Martial PARIZOT), Mme Nathalie ANDREOLETTI (pouvoir de M. Vincent DANCOURT jusqu'à 18h45), M. Jean-Luc AUCLAIR, M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de Mme Christine NIRLO), M. Daniel CHETTA, Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir de M. Dominique CHOPPIN), M. Dominique JANIN, M. Martial MATHIRON (pouvoir de Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, pouvoir de M. Paul MURANO), M. Bernard NAVILLON, Mme Monique PINGET, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés :

M. Patrice ESPINOSA (pouvoir à M. Gilles BRACHOTTE), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), Mme Anne-Sophie BOISSON, M. Dominique CHOPPIN (pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKY), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir à M. Martial MATHIRON), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), M. Paul MURANO (pouvoir à M. Martial MATHIRON), Mme Christine NIRLO (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), M. Martial PARIZOT (Pouvoir à M. Guy MORELLE), M. Emmanuel PONTILLO (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Guy MORELLE, 7^{ème} Vice-président délégué à l'Environnement, au Développement durable, à la Gestion de la GEMAPI et à la gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

21/04/2022/02

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	26
VOTANTS :	34

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 17 mars 2022

Monsieur le Président présente le procès-verbal de la dernière séance plénière qui s'est tenue le 17 mars 2022 et demande aux membres du Conseil Communautaire si des observations ou des remarques sont à formuler sur sa rédaction.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 17 mars 2022.

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 22 avril 2022

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr